RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 03846
Numéro SIREN : 331 309 120
Nom ou dénomination : ABEILLE ASSURANCES HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2023 sous le numéro de dépôt 41186

Pour extrait certifié conforme



Philippe Michel LABROSSE
Directeur Général

ABEILLE ASSURANCES HOLDING
Société anonyme au capital de 1.678.702.329 euros
Siège social : 80, avenue de l'Europe – 92270 Bois-Colombes
331 309 120 RCS Nanterre
(ci-après la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 22 SEPTEMBRE 2023

Le 22 septembre 2023, à 9h30, les membres du Conseil d'administration (le « **Conseil** ») de la Société se sont réunis au siège social de la Société et par visioconférence, sur invitation qui leur a été faite par la Secrétaire du Conseil.

[…]

10. <u>Constatation de la démission d'un administrateur (Philippe Perrault) et cooptation d'un administrateur en remplacement</u>

Le Président donne la parole à Orsolya HEGEDUS, Directrice Juridique qui rappelle comme il vient d'être expliqué que Philippe PERRAULT quitte ses fonctions d'administrateur de la Société à compter de ce jour.

Elle rappelle qu'en cas de vacances par démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs, sans que le nombre de ceux-ci devienne, de ce fait, inférieur au minimum statutaire ou légal, l'article L.225-24 du Code de commerce permet au Conseil d'administration de procéder entre deux assemblées générales à des nominations à titre provisoire.

Le Président propose alors au Conseil de coopter Alain LEBRUN en qualité d'administrateur en remplacement de Philippe PERRAULT pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 et ce, sous réserve de confirmation par les instances MACIF.

<u>Décision</u> :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- ***prend acte de la démission de Philippe PERRAULT de son mandat d'administrateur à l'issue du présent Conseil,***
- ***après avis favorable du Comité des Rémunérations et des Sélections, coopte Alain LEBRUN en qualité d'administrateur à titre provisoire en remplacement, pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 et ce, sous réserve de confirmation par les instances MACIF,***
- ***décide, conformément à la loi, de soumettre cette nomination à ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.***

Alain LEBRUN a déclaré par avance accepter les fonctions d'administrateur qui lui sont conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité.

[…]

[FIN DE L'EXTRAIT]

Classification : Interne